



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 5 mai 2025**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : DRANO Rodolphe donne son pouvoir à Samuel GESTRAUD, PETIT Sabrina donne pouvoir à Emmanuel BREHERET, RIGAUD Marie-Pierre donne pouvoir à Marie-Laure DUPUY-CHANET

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory WARY

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-39 DU 05-05

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 1ERE CLASSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un agent a fait la demande d'avancement de grade pour passer d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet.

Pour ce faire, le conseil municipal doit délibérer afin de créer ce poste à partir du 01/06/2025.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer le poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe à temps complet à compter du 01/06/2025.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal accepte la création du poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe à temps complet à compter du 01/06/2025.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

**Secrétaire de Séance
Grégory WARY**

Etriché, le 12 mai 2025

**Le Maire
David LAGLEYZE**